

L'Agora du Conseil est une publication mensuelle du Service du secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal.

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance extraordinaire du Conseil du 11 mai 2016, qui s'est tenue au Centre des enseignantes et des enseignants, au 3707, rue Sherbrooke Est, ou à la séance ordinaire du 18 mai, qui s'est tenue au centre administratif de la Commission scolaire.

- **Plans de l'effectif**

À la séance extraordinaire du Conseil du 11 mai, consacrée principalement à l'adoption des plans de l'effectif, des employés de différentes classes d'emploi se sont présentés pour rappeler l'importance de leur travail pour la Commission scolaire et ses élèves. Ainsi, une technicienne en loisirs, un animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, des conseillers d'orientation, un surveillant d'élève, un cuisinier et une psychologue ont demandé au Conseil des commissaires de préserver l'ensemble des services aux élèves. Un représentant de l'Association des élèves du secondaire de la Commission scolaire de Montréal (AESCSDM) s'est également présenté pour défendre l'importance des postes dont l'abolition a été annoncée.

Par la suite, les représentants de l'Association professionnelle du personnel administratif, du Syndicat national des employées et employés de la Commission scolaire de Montréal, du Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal, de l'Association des concierges des écoles du district de Montréal et de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal se sont présentés ensemble pour demander au Conseil des commissaires de ne pas adopter les plans de l'effectif proposés et l'inviter à participer à une réflexion collective sur l'école publique, invitation que la présidente a accepté avec enthousiasme.

Après les représentations des employés et de leurs représentants, les commissaires-parents, qui n'ont pas droit de vote aux séances du Conseil, ont lu une déclaration dans laquelle ils demandaient aux commissaires de ne pas adopter les plans de l'effectif qui leur étaient présentés. Se disant conscients des compressions imposées par le gouvernement, ils ont invité les commissaires à laisser le ministre de l'Éducation imposer lui-même les compressions, ce qui le forcerait à répondre de ses décisions devant les parents.

Trois commissaires ont par la suite lu une déclaration. M. Jean-François Gosselin s'est dit dans l'impossibilité de décider de la meilleure façon d'agir et donc contraint de s'abstenir de voter. M^{me} Violaine Cousineau a réitéré son souhait de voter contre les plans de l'effectif, déjà annoncé au moment de l'adoption du plan de l'effectif des directions d'établissement, au mois d'avril, et M^{me} Marie-José Mastromonaco a expliqué qu'elle considérait qu'il en allait de son devoir de voter pour les plans de l'effectif, compte tenu des amendements qui y seraient proposés et qui préservent plusieurs postes, particulièrement au secondaire.

Finalement, le Conseil des commissaires a adopté une série d'amendements permettant de préserver une partie des postes dont l'abolition avait été annoncée. Il a ensuite adopté les plans de

l'effectif déposés pour l'année 2016-2017 ainsi amendés, soit le plan pour le personnel des hors cadres, des cadres, des gérants et des professionnels non syndiqués, le plan pour le personnel professionnel syndiqué ainsi que celui pour le personnel de soutien administratif, technique, paratechnique, du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, les ouvriers, les aides-concierges, les concierges et le personnel de cafétéria.

- **Organigramme**

La transformation de la CSDM, entamée en 2012-2013 se poursuit et le 11 mai, le Conseil des commissaires adoptait un nouvel organigramme pour l'année 2016-2017. Les changements adoptés cette année s'inscrivent dans la continuité des orientations précédentes ainsi que dans une intention claire de rallier l'excellence du service aux élèves et aux citoyens et la gestion exemplaire des fonds publics.

- **Belles réussites au festival de robotique**

À la séance du 18 mai, M^{me} Catherine Harel Bourdon, présidente de la Commission scolaire, a rendu hommage à des élèves de deux écoles de la CSDM qui se sont distingués au 5^e Festival de robotique qui a eu lieu au Stade Uniprix, du 31 mars au 2 avril, ainsi qu'aux personnes qui les accompagnaient. Tout d'abord, les élèves de deux équipes de sixième année de l'école Barclay qui ont participé aux compétitions dans la catégorie des 9-14 ans de la Ligue LEGO FIRST ont reçu un certificat hommage. L'une des deux équipes s'est classée en troisième position au concours tandis que l'autre a remporté le prix du Design mécanique soulignant la qualité exceptionnelle de la conception du robot et l'efficacité des engrenages. Enfin, une équipe d'élèves de l'école Lucien-Pagé, qui a participé aux compétitions dans la catégorie DÉFI 14-18 ans, a également reçu un certificat hommage. Cette équipe a remporté le plus important prix, celui de L'Alliance gagnante, et a par la suite participé au championnat mondial de robotique qui a eu lieu dans la ville de Saint-Louis aux États-Unis, du 28 au 30 avril.

- **Bénévoles à l'honneur**

La présidente a également rendu hommage aux bénévoles qui s'étaient vu remettre, au cours d'un cocktail qui précédait la séance, des prix de reconnaissance. Elle a ainsi souligné le très grand apport à la vie des écoles de la CSDM de M^{me} Joyce Healey, bénévole à l'école Marc-Favreau, lauréate du prix Gérardine-Bissonnette, de M^{me} Caroline Déom, bénévole à l'école Saint-Léon-de-Westmount, lauréate du prix Manon-Ricard, de M^{me} Sophie Corneau, bénévole à l'école Lambert-Closse, également lauréate du prix Manon-Ricard, ainsi que de M^{me} Marie-Noëlle Fortin, bénévole à l'école Hélène-Boullé, lauréate du prix Merci.

- **École Espace-Jeunesse**

Un enseignant de l'école Espace-Jeunesse a été reçu en audience à la séance du 11 mai. Il souhaitait sensibiliser le Conseil des commissaires au travail fait dans le cadre du programme de Soutien émotif à cette école. Accompagné d'une ancienne élève, il a souligné les grandes réussites obtenues par ce programme auprès d'élèves aux prises avec des problèmes de santé mentale et a insisté sur l'importance de conserver les services offerts dans leur forme actuelle.

- **Fin du programme de Soutien émotif à l'école Jeanne-Mance**

À la séance du 18 mai, une enseignante et une mère d'élève se sont présentées pour sensibiliser le Conseil des commissaires à la question des élèves souffrant de problèmes de santé mentale. Elles ont indiqué que le projet pilote de programme de Soutien émotif offert à l'école Jeanne-Mance ne sera pas reconduit parce qu'il ne donne pas les résultats escomptés. Or, elles ont expliqué qu'elles considèrent quant à elles que les élèves qui y sont inscrits ont réalisé d'importants progrès. Elles disent espérer que des projets semblables pourront de nouveau être mis sur pied à l'avenir.

- **École Robert-Gravel**

À la séance du 18 mai, le président et une membre du conseil d'établissement de l'école Robert-Gravel se sont présentés pour sensibiliser le Conseil des commissaires à la situation de surpopulation à leur école. Soulignant la réussite de cette école dédiée à un projet particulier de formation en art dramatique, la seule à offrir un programme de théâtre à l'intérieur de l'horaire de classe, ils ont demandé au Conseil des commissaires de la soutenir en lui offrant l'espace dont elle a besoin. La présidente leur a expliqué les difficultés à obtenir du financement pour un agrandissement d'école secondaire et les a assurés que la commission scolaire étudiait les différentes possibilités dans ce dossier.

- **Reconstruction de trois écoles**

À la séance du 18 mai, le Conseil des commissaires a approuvé la mise en œuvre du projet de réhabilitation-reconstruction de l'école Sainte Bibiane, ainsi que du projet de reconstruction complète des écoles Sainte-Catherine-de-Sienne et Sainte-Lucie. Rappelons que ces trois écoles sont actuellement fermées en raison de problèmes de qualité de l'air.

- **Centres d'éducation populaire**

À la séance du 18 mai, le Conseil des commissaires a approuvé le renouvellement des baux des six centres d'éducation populaire qui louent des locaux à la CSDM et s'est engagé à poursuivre les travaux visant à trouver une solution viable à long terme et économiquement acceptable. Un représentant du Comité social Centre-Sud, qui s'était présenté pour souligner l'importance de connaître le plus rapidement possible la décision de la Commission scolaire dans ce dossier, s'en est dit satisfait et a affirmé sa volonté de collaborer avec la CSDM.

- **Politique sur la qualité des services de garde**

La *Politique sur la qualité des services de garde à la Commission scolaire de Montréal* a été adoptée par le Conseil des commissaires à la séance du 18 mai, au terme d'un processus de consultation. Cette nouvelle politique, qui a reçu l'aval des groupes consultés, prend en compte l'apport éducatif du service de garde et ses liens de continuité et de complémentarité avec l'école. Elle vise à assurer une offre de service équitable pour tous les élèves, notamment lors des journées pédagogiques.

- **Sécurisation des ruelles**

À la séance du 18 mai, le Conseil des commissaires a adopté une résolution sur la sécurisation des ruelles de Montréal présentée par la commissaire de la circonscription de Ville-Marie, M^{me} Stéphanie Bellenger-Heng, afin d'assurer la sécurité familles montréalaises et des élèves de la CSDM. Par cette résolution, les commissaires invitent les arrondissements à favoriser l'aménagement urbain des ruelles, l'ajout de dos-d'âne et même la fermeture de ruelles. La présidente a souligné qu'elle s'assurerait que la résolution serait envoyée à tous les maires d'arrondissement.

Nominations

Au Service du secrétariat général

- **M^e Sylvie Gallant** a été nommée secrétaire générale adjointe. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.

Directions d'établissement

- **M^{me} Emmanuelle Doré** a été nommée directrice de l'école **Charles-Lemoyne**. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.
- **M^{me} Claudine Baril** a été nommée directrice de l'école **Iona**. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.
- **M^{me} Nathalie Brunet** a été nommée directrice de l'école **au Pied-de-la-Montagne et pavillons**. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.
- **M^{me} Isabelle Côté** a été nommée directrice de l'école **Saint-Pierre-Apôtre**. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.
- **M^{me} Lucie Payette** a été nommée directrice de l'école **Sainte-Odile et annexe**. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.
- **M^{me} Julie Simard** a été nommée directrice de l'école **Rosemont et annexe**. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.

Directions adjointes d'établissement

- **M^{me} Rahili Assaf** a été nommée directrice adjointe à l'école **Barthélemy-Vimont**. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.
- **M^{me} Martine Bolduc** a été nommée directrice adjointe à l'école **De la Petite-Bourgogne**. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.
- **M. Marc Demers** a été nommé directeur adjoint à l'**École des métiers de la construction de Montréal et annexes**. Il entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.
- **M^{me} Karine Galipeau** a été nommée directrice adjointe à l'école **Notre-Dame-du-Foyer**. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.
- **M^{me} France Rolland** a été nommée directrice adjointe à l'école **Gilles-Vigneault**. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.
- **M. Martin Talbot** a été nommé directeur adjoint à l'école **Père-Marquette**. Il entrera en fonction le 1^{er} juillet 2016.

Le Conseil des commissaires leur souhaite tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Source : Service du secrétariat général
Cette publication est rédigée en nouvelle orthographe.

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires,
vous pouvez nous écrire à secg@csdm.qc.ca ou nous appeler au 514 596-6012.

090009
Conception visuelle : Service des communications